

MEDIAS ET CULTURE(S) : ANCRAGE OU UNIFORMISATION ?

QUELLE DIDACTISATION ?

(Marie Berchoud, Un extrait du cours *Anthropologie culturelle et didactique du FLE*)

1.1. De l'histoire au présent...

Les médias modernes sont une création du XVIII^e siècle pour la presse et du XX^e pour les médias audio-visuels.

La presse

On sait qu'un des facteurs de développement de la presse fut l'insertion de « réclames » dans ses pages : cela en abaissa le coût de fabrication et donc le prix de vente. Ainsi, la presse qui était surtout une presse militante, une presse d'idées (cf. la floraison des journaux sous la Révolution française), devint peut à peu un secteur économique composé de grandes et petites entreprises ; depuis l'après Seconde Guerre mondiale, il s'agit surtout de grandes entreprises, et un mouvement de concentration, d'abord national (malgré une loi anti-monopoles de 1946), puis mondial s'est engagé depuis cette époque. La presse est soutenue dans son existence et sa liberté par l'Etat (TVA à taux préférentiel, mode d'imposition des journalistes, clause de conscience pour ceux-ci...), ce qui ne signifie pas, loin de là, que tout va bien.

Beaucoup de (bons) journaux ont été laissés sur le bord du chemin, et une presse facile prolifère, dont vous connaissez les titres. Il semble même que la recette du magnat australien de la presse Rupert Murdoch (des titres accrocheurs et bas de gamme, qui se vendent beaucoup, pour financer des publications plus élitistes et de plus grande qualité) ait été bien appliquée, tellement bien que parfois, on n'a gardé que la première partie de la recette-miracle.

Il faut dire que la concurrence est rude, surtout depuis l'arrivée des journaux gratuits tels que *Métro*, ou *20 minutes* ; à les feuilleter, on voit très vite qu'il n'y a rien dedans, ni information ni réflexion, et même pas de potins croustillants – en fait, c'est un support pour vendre de la publicité. Cela dit, nuanceons : ils peuvent être utiles en FLE, pour leurs articles brefs, leur langue facile ; mais à l'inverse, l'image qu'ils renvoient du pays est stéréotypée, voir totalement fictive. Nuanceons encore : si vous avez besoin de supports de presse pour vos élèves, vous pouvez aussi aller sur les sites internet des grandes villes, par exemple www.dijon.fr ou www.paris.fr (avec un supplément pour les jeunes souvent intéressant à exploiter en classe) sur lesquels vous trouverez les journaux de quartier, des photos, des plans, des informations tout à fait riches et susceptibles d'être exploitées en classe.

Radio et TV

Pour ce qui est de la radio et de la télévision (ou plutôt des TV), elles sont des créations du XX^e siècle. Cependant elles ont été préparées par les siècles précédents : dès 1860, après bien d'autres, l'Écossais Maxwell étudiait les phénomènes électro-magnétiques et proposait une théorie générale des ondes électro-magnétiques ; puis l'Allemand Hertz (d'où les ondes hertziennes) montre comment produire ces ondes en 1887, et enfin le Français Branly, met au point en 1890 le premier détecteur d'ondes. Les découvertes menant à la radio-diffusion sont prêtes. Au tournant du siècle se produit, grâce à Guglielmo Marconi, la première liaison de télégraphie sans fil entre Europe et Amérique, puis la première liaison téléphonique, tandis qu'Alexandre Popov invente l'antenne et Lee de Forest les lampes triodes. Tout cela pour vous montrer que mes médias sont véritablement une création collective mondiale.

On peut dater de 1922 la naissance effective de la radio en France – la TSF, comme on disait alors. Elle était alors sous la responsabilité du ministère des Postes, télégraphes et télécommunications. Le 6 mai 1931, c'est-à-dire peu de temps après les premières émissions radio depuis la Tour Eiffel, le Poste Colonial - ancêtre de Radio France internationale - émet pour la première fois depuis le studio de l'Exposition Coloniale à Paris ; comme son nom l'indique, son objet est la diffusion radiophonique à destination des pays francophones, dont les colonies et protectorats de l'époque (Afrique de l'Ouest, Maghreb, Indochine).

Assez vite (1935) il se dote d'émetteurs puissants, capables de rivaliser avec ceux de la BBC. Déjà la question des auditeurs est centrale, comme elle l'est pour toute radio, certes, mais un peu plus, compte tenu de la concurrence mondiale ; compte tenu aussi du passé relationnel de la France dans ses ex-colonies, avec la vocation et l'action pédagogiques et sociales qui ont été les siennes.

En 1938, le Poste Colonial change de dénomination et devient Paris Mondial. On assiste au développement de la technique et aussi des ambitions qui s'y rattachent. Mais la seconde guerre mondiale survient. A la Libération, apparaissent clairement de grands enjeux : développer l'influence de la France (langue, culture, politique), se placer sur la scène internationale aux côtés des autres grandes radios internationales (la *Deutsche Welle*, la *BBC*). Le général de Gaulle, conscient de ces enjeux, mettra en oeuvre une politique linguistique, culturelle... mais plus tardivement une politique des médias, et plus timidement.

On va voir se développer *une politique de la radio et par la radio*. La guerre de 1939-45 va être l'occasion d'une prise de conscience, en particulier chez les Français pour qui se profile la perte de leur empire colonial, de la nécessité d'une politique culturelle et linguistique, et aussi mais bien plus lentement, de la place des médias dans cette politique. Pendant la guerre, les émissions à destination des

pays étrangers sont assumées par le service des ondes courtes ; après-guerre, la reconstruction d'un service des émissions vers l'étranger est stoppée dès 1947.

En 1950, l'UER, Union Européenne de Radiodiffusion, voit le jour ; c'est une association internationale de diffuseurs indépendants. Mais au niveau institutionnel national, les émissions vers l'étranger restent toujours confidentielles ; sans doute parce que "une radio internationale, qui s'adresse directement aux peuples, par-dessus les États, est un facteur de perturbation de la politique étrangère" (Jacques SEMELIN in *L'écho du siècle*, page 539)¹.

Le décret du 14 septembre 1954 "relatif à l'organisation de la radiodiffusion dans les territoires d'Outre-Mer" crée la SORAFOM, Société de Radiodiffusion de la France d'Outre-Mer, et dit qu'il s'agit de "promouvoir la langue et la culture françaises à l'étranger", sous l'autorité du Ministre de la France d'Outre-Mer. En 1962, l'OCORA, Office de Coopération Radiophonique succède à la SORAFOM, sous l'autorité du Secrétariat d'État à la coopération.

Il faudra attendre les années 70 pour que la radio soit intégrée dans la politique étrangère de la France, ce qui ne signifie pas que toute rivalité radio-diplomatie ait disparu. D'autant que les relations extérieures de la France appartiennent aux prérogatives régaliennes de l'État.

1974 voit la naissance de RFI, Radio France Internationale et la division de l'ORTF (office de la radio-télévision françaises) en 1974. Mais il faudra attendre le début des années 80 pour que des radios privées puissent émettre du territoire français ; jusqu'à cette date, elles devaient émettre de Monaco, du Luxembourg ou d'ailleurs des bateaux, parfois, telle l'éphémère Radio-Caroline des années 70).

La télévision s'est développée elle aussi, et très de manière très forte, quoiqu'un peu plus tardivement : aujourd'hui, 99% des ménages français possèdent un ou plusieurs récepteurs de télévision. Elle s'est popularisée dans les années trente et réellement imposée à partir des années cinquante en Europe, après avoir été inventée au début du XX^e siècle. Dès 1885, on connaissait les images animées du cinéma (Louis Lumière). Ce fut ensuite l'Anglais John Baird qui sut décomposer les images (dans un « télévisor »), préparant la voie à la recombinaison à distance. Un Américain, Zworykin, mit au point un « iconoscope » qui devint la télévision électronique et le mouvement de développement fut ainsi lancé à partir des années trente aux États-Unis puis en Europe.

¹ in JEANNENEY, Jean-Noël (dir.), *L'écho du siècle*, dictionnaire historique de la télévision et de la radio en France, co-éditions Arte / Hachette/La Cinquième, Paris, 1999.

Médias, culture, éducation

Dans les années cinquante en France, comme dans toute l'Europe, l'idée d'une télévision éducative, après la radio (cf. radio Sorbonne avec la diffusion de cours) : bien des espoirs de pionniers courageux et idéalistes ont été cruellement déçus, mais il demeure quand même des réalisations : TV5, ARTE, RFI avec ses émissions sur le français (voir leurs sites).

Comme en radio, et parfois avec elle, des accords internationaux sont intervenus pour répartir les fréquences de diffusion et encadrer la production, le financement et la diffusion : règlement des Télécommunications de 1979, notamment.

À partir de 1982, en France, la radio, puis la télévision cessent d'être des monopoles publics pour s'ouvrir à la concurrence, et à la publicité. Depuis la création du GATT, devenu l'OMC, les médias dont la télévision (et derrière le cinéma et toutes les productions et créations culturelles) sont l'objet d'âpres débats avec les États-Unis : l'Europe défend ce qu'elle nomme l' « exception culturelle » afin que les œuvres et produits de la et des cultures ne sont pas traités comme des marchandises.

Mais elle ne peut rien contre la puissance des émetteurs... ni contre celle des modèles culturels diffusés autour du monde. Sauf les analyser, les parodier – ce qui suppose une certaine culture, justement.

Alors qu'en est-il aujourd'hui ?

La convention de l'UNESCO sur la protection de la diversité des contenus culturels [ce qui inclut la diversité des langues] et des expressions artistiques vient d'être adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO (148 voix pour ; 2 voix contre, dont les USA): les États-Unis objectent que les productions culturelles (qui sont de loin leur premier poste d'exportation) sont seulement du ressort de l'OMC et ils font signer, pays par pays (surtout dans les pays en développement), des conventions dérogatoires, moyennant des promesses d'achat de diverses productions locales. « La diversité culturelle ne doit pas être une excuse pour créer de nouvelles barrières », explique ainsi Dan Glickman, ancien secrétaire d'État et président de l'ensemble des studios hollywoodiens.

Cette convention doit à présent être ratifiée par 30 états au moins, et ainsi sa définition de la culture comme bien, comme patrimoine de l'humanité (et non comme marchandise) aura force contraignante. Elle reconnaît notamment aux États le droit de promouvoir et protéger la diversité culturelle, au besoin par des financements publics (ce qui, pour l'OMC jusqu'à présent, constitue une entrave répréhensible à la libre concurrence).

À noter : il est paradoxalement positif que télévision et cinéma ne soient pas dissociés quand on pense que, fin 2004-début 2005, le dernier film d'Ingmar Bergman, *Saraband*, éblouissant de vérité, de vitalité et de concision, a été tourné pour la télévision et non pour le cinéma, et n'a été visible que dans quatre salles en France tandis que se répandent les superproductions sirupeuses.

Depuis plusieurs années, les émissions de télévision-réalité triomphent ici et là, pour les plus grands profits de leurs concepteurs. S'il n'est pas sûr que les téléspectateurs soient dupes, il est pourtant certain que la télévision, l'image animée en général est entrée dans la vie quotidienne : à lire et entendre les témoignages des rescapés de la catastrophe de Thaïlande fin décembre 2004, on est frappé de ce que tous ou presque font référence à ce qu'ils ont vu à la télévision ou au cinéma comme raz-de-marée ; ils disent aussi que c'est plus effrayant et puissant en réalité. Sacre et désacralisation de l'image, et du tourisme exotique de masse...

Les médias sont également entrés dans les classes et à l'école : il faut avoir vu combien les élèves et apprenants sont fascinés et paraissent concentrés dès lors qu'une image apparaît sur un écran. Tout se passe comme si le flux d'images aspirait leur attention et tout leur être, et qu'ils se laissaient manipuler avec délices. Il faut bien, ici, considérer l'hypothèse, développée dès le début (page 10) mais en filigrane de son ouvrage *Télévision, culture, éducation* par Louis Porcher, de l'image comme pansement à la perte, à travers une citation de l'écrivain Ernst Jünger « Lorsque la perte menace, il faut des images » (éd. Armand Colin, Paris, 1994).

Alors, pourquoi donc « Notre-Dame l'École » s'épuiserait-elle à lutter contre « Sa Majesté la télévision » (Louis Porcher, op. c.) ? Il est mieux qu'elle s'en serve pour enseigner, et apprenne à l'analyser. Mais c'est là une solution à laquelle les enseignants, surtout de FLM, n'ont pas consenti facilement...

1.2. MEDIAS, ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE DES LANGUES ET CULTURES

En FLE, les médias ont droit de cité depuis assez longtemps et aujourd'hui, ils sont même devenus des supports de cours (cf. les vidéos du français dans le monde). Ils prennent la suite des laboratoires de langue, dont l'aspect ennuyeux et répétitif n'est plus à démontrer - sauf à ce que l'apprenant ait une grande volonté personnelle et sache structurer son apprentissage de façon autonome.

Mais l'enseignant, que doit-il savoir faire et faire savoir ? Dans le n° spécial du *Français dans le monde Recherches et Applications* consacré aux « Médias, faits et effets » (juillet 1994), des éléments sont donnés. Ainsi, l'article de Patrick Charaudeau sur « Le contrat de communication médiatique », celui-ci précise : « à la question « j'utilise les médias en classe de langue pour quoi faire ? », globalement,

trois réponses sont possibles : pour former de futurs journalistes, mais alors il faut enseigner dans une école de journalisme ; pour travailler sur les structures de la langue, et alors le discours journalistique n'est qu'un prétexte comme tout autre type de texte et peut-être que l'on n'a pas besoin de la notion de contrat ; pour travailler sur le discours, ses procédés de mise en scène explicite / implicite, et alors le discours journalistique doit être considéré et étudié en fonction des propriétés qui le surdéterminent. Autrement dit, il s'agit là encore d'un contrat, mais cette fois-ci didactique. »

On l'a compris, il s'agit d'abord de se demander ce qu'on veut faire avec les médias : motiver les élèves par un aspect de civilisation et un support qui peut les toucher ? En profiter pour leur faire réviser (ou aborder) ceci et cela ? La tâche de l'enseignant est ainsi faite qu'il y a, généralement, un peu de tout cela. Donc le contrat didactique est toujours là : apprenons, mais de façon vivante, collaborons. Et en arrière-plan, il y a le contrat de communication médiatique.

Il apparaît en effet essentiel de faire saisir aux élèves et apprenants comment fonctionne ce « quatrième pouvoir » (en référence aux trois autres, législatif, exécutif, judiciaire), cette quasi-institution que sont les médias.

Il est fort possible au professeur de dire et montrer le fonctionnement des médias, presse et TV, par exemple à partir du n° de juillet 2002 de la revue *Sciences humaines* qui leur est consacré (voir www.scienceshumaines.fr) : vous y trouverez de quoi travailler sur qui produit, qui sélectionne, qui fabrique l'info et comment.

Il importe aussi de revenir sur le fameux contrat médiatique de P. Charaudeau, qui nous convie à mettre en place une grille de lecture des textes et images issus des médias. Il définit les médias comme « un espace de transformation de l'événement, « un espace de transaction », selon une « double visée d'information et de captation » qui peut être représenté à peu près ainsi, avec des flèches reliant toutes les instances et données :

Contrat de communication

Événement dit « brut » / Instance médiatique NOUVELLE Instance réceptrice / événement interprété

Espace de transaction

Plus seront dévoilés et expliqués les ressorts de l'action des médias et plus les apprenants seront libres de leur parole et de leurs choix.

Cela dit, les médias peuvent-ils être considérés comme des vecteurs fiables d'une culture ? Il semble que le plus souvent, ils anticipent sur les désirs-besoins des lecteurs et, ce faisant, contribuent à leur donner forme. C'est pourquoi il apparaît difficile de les classer dans les vecteurs de la et des cultures ; ce qui est sûr, c'est qu'ils rendent le professeur indispensable, mais un professeur doté d'une bonne culture générale et d'une culture générale actualisée.

Les médias sont également interrogés sur leur dimension éducative par les enseignants en général : à ce sujet, on peut se reporter aux travaux de l'Observatoire de l'enfance (www.observatoiredelenfance.fr), à ceux du CLÉMI, centre de liaison et d'éducation aux moyens d'information (www.clemi.fr) et aux revues spécialisées, par exemple certains numéros de revues, par exemple le n° 35 de la revue *Médias Pouvoirs*, consacré à « éducation et médias » (3^e trimestre 1994).

→ Pour aller plus loin...

Jean-Noël JEANNENEY, *Une histoire des médias*, éditions du Seuil, Paris, 2000.

Gabriel LANGOUET (dir.), *Les jeunes et les médias*, éditions Observatoire national de L'Enfance, Paris, 2000.

Louis PORCHER, *Télévision, culture, éducation*, éd. Armand Colin, Paris, 1994.

Dominique WOLTON, *Penser la communication*, éditions Flammarion, Paris, 1997.

Dominique WOLTON, *Internet et après ?*, éditions Flammarion, Paris, 2000.

1.3. QUELLE DIDACTISATION ?

Institutions, médias et didactique

Toute culture, on l'a déjà vu, s'explique, se transmet, s'échange. Les médias, eux, ont à être expliqués et dévoilés comme une dimension supplémentaire du réel mondial et local.

Comment amener les apprenants à connaître les institutions (officielles et médiatiques) du pays dont ils apprennent la langue ? Il leur faut déjà connaître au

moins un peu les leurs : système politique, institutions sociales et scolaires car on ne peut s'intéresser à l'autre sans être assuré de soi déjà ; on pourra commencer par les institutions locales, puis apporter des informations et susciter les comparaisons. Mais les documents proposés doivent être sélectionnés en fonction du public. On peut s'inspirer, par exemple des documents présentés dans les ouvrages de civilisation parus chez les différents éditeurs de FLE, tels que :

- *Une année en France*, Catherine Descayrac, Clé international ;
- *La France aux cent visages*, Annie Monnerie, Didier ;
- *Tour de France*, éditions Hachette.

À noter : dans les civilisations où sont étroitement mêlés le religieux et le profane, il est conseillé de partir de la vie quotidienne (fêtes, jours marqués culturellement), des travaux et des jours ; pour cela, l'ouvrage cité plus haut de C. Descayrac est fort utile puisqu'il traverse une année en France, les fêtes, la vie quotidienne.

Applications

1) Voici d'abord un exemple de textes qui peuvent être travaillés avec des adolescents ou des adultes :

Ce sont des documents initialement prévus par la Prévention routière pour des élèves de 10-14 ans ; deux articles de presse relatent le même accident de la route.

Les compétences visées sont :

Être capable de lire et de comparer deux articles de presse ;

Être capable d'utiliser ensuite un formulaire de constat amiable d'accident ;

S'exercer à l'utilisation du dictionnaire ;

Analyser, comprendre et reformuler les causes d'un accident :

Être capable de voir le *point de vue* selon lequel a été écrit l'article ;

Développer une attitude de vigilance critique vis-à-vis de l'information.

Texte 1

COLLISION ENTRE DEUX VOITURES

Dégâts matériels importants

Sur la départementale 312, rue Lavoisier, entre Brabecques et Warzines, une violente collision s'est produite entre deux voitures, respectivement conduites par Henri Provast, 41 ans, menuisier demeurant 68 rue Léon Blum à Brabecques et Jean-Michel Mutard, 39 ans, domicilié 78, rue de Verdun à Warzines, accompagné de son épouse née Francine Bailes et de ses filles Nadine 12 ans, Sylvie, 10 ans.

Les véhicules ont subi des dégâts importants. Le commissariat de Saint-Martin a ouvert une enquête pour déterminer les causes de ce spectaculaire accident.

Texte 2

ACCIDENT DE LA ROUTE

L'alcool une fois de plus en accusation

Il était 18 heures 40, vendredi 6 décembre, quand sur le CD 312 entre Pragues et Warzines, s'est produit un accident spectaculaire.

Il semblerait que l'alcool et l'imprudence en soient les causes. En effet, M. Provast, 41 ans, semblait avoir un peu trop bu et ne pas maîtriser totalement son véhicule quand il effectua un dépassement dangereux dans un virage. Au cours de ce dépassement, sa voiture entra en collision avec celle de M. Mutard, 39 ans, habitant Warzines, qui fut déviée par le choc et alla heurter le talus qui borde la route à cet endroit encaissé.

Par miracle, M. Mutard, son épouse et ses filles sortirent indemnes, quoique profondément choquées, de leur véhicule rendu inutilisable.

Exploitation possible de ces textes

Lecture silencieuse ; recherche au dictionnaire du sens de mots difficiles ; compréhension des circonstances de l'accident, et croquis sur un feuillet de « constat amiable » destiné aux compagnies d'assurance ; puis repérage des procédés marquant le point de vue de l'auteur de l'article (les compléments circonstanciels, les adjectifs, les marques du jugement, etc.).

2) **Voici maintenant un bref texte sur les cafés de Paris**, il est tiré de *Les lieux de mémoire*, sous la direction de Pierre Nora, tome 3, éditions Gallimard.

Les « cafés de Paris »

[...]

La séduction que le café exerce sur l'imaginaire n'a cessé, depuis près de trois siècles, d'alimenter la légende de Paris. Pour le provincial comme pour l'étranger, la fréquentation des cafés est une façon de s'initier aux mystères de la capitale, de s'approprier cette « Parisine » dont Nestor Roqueplan a distillé le charme et qu'il définit comme une sorte d'anti-poison : « On dit : Strychnine, Quinine, Nicotine, Aniline... Je dis : Parisine »(1). Aussi est-il peu de récits de voyage à Paris qui n'accordent quelques lignes, voire un chapitre tout entier, à l'évocation des établissements les plus réputés. Au début du XVIII^e siècle, le précepteur allemand Joachim-Christophe Nemeitz s'attache à décrire les « cafés des beaux esprits » où il voit l'une des originalités de la capitale (2). Vers 1880, Edmond de Amicis, l'auteur à succès de *Souvenirs de Paris et de Londres* (3), observe complaisamment que « Torton est plus célèbre que bien des monuments immortels ». Lorsque, après la Libération, les articles de *Samedi Soir* et de *Life* eurent fait savoir au monde entier que Saint-Germain-des-Prés était devenu le centre de la vie intellectuelle, les Américains se ruèrent au *Flore* et aux *Deux-Magots*, chassant du même coup leurs premiers occupants.

Si, parfois, le tourisme corrompt les sites sur lesquels il a jeté son dévolu, il contribue aussi à en perpétuer le souvenir. Au-delà du prestige éphémère que leur a valu telle ou telle circonstance politique ou artistique, les cafés ont souvent la chance de connaître une seconde vie. Une fois les acteurs disparus et l'effervescence retombée, ils demeurent comme les témoins miraculés d'une époque révolue. Devenus lieux de pèlerinage, on les visite à la manière d'un musée : dans le secret espoir d'y retrouver quelque chose d'un temps perdu.

(1) Nestor Roqueplan, *Parisine*, éd. J. Hetzel, sans date.

(2) Joachim-Christophe Nemeitz, *Séjours de Paris, c'est-à-dire instructions fidèles pour les voyageurs...1727*, Leide, éd. Jean Van Abcoude.

(3) Edmondo de Amicis, *Souvenirs de Paris et de Londres*, Paris, Hachette, 1880.

Exploitation possible de ce texte

Que faire sur les cafés à partir de ce texte ?

Celui-ci peut vous donner une idée de thème pour une enquête sur les cafés dans le lieu de vie des apprenants ; sont-ils tous semblables, ont-ils tous les mêmes occupants ?

Mais au fait, qu'est-ce qu'un « café » ? Pourquoi ce nom, qui est au fond celui d'un breuvage... produit où, mis à la mode quand ??? Autant de recherches documentaires à effectuer.

Ce terme « café » a beaucoup d'autres synonymes, en langue standard comme en argot : bistro(t), troquet (anciennement « bistroquet »), bar, zinc (désignant plus précisément le meuble traditionnellement plaqué de zinc où le consommateur debout s'appuie), rade (argot), etc. Ce terme peut aussi se traduire, et c'est là l'occasion de voir avec les élèves comment le faire, avec quelles nuances, et de mettre ouvertement en contact les deux langues en présence.

Il est possible également d'étudier les représentations du café dans les films, à la télévision, dans les romans, les BD, les conversations quotidiennes.

Enfin, il y a matière à débat et explications dans le texte cité ci-dessus : le café de Paris comme « anti-poison » ? Mais à quoi ? Et pourquoi ? Là se profile le débat entre ville et campagne, qui traverse les âges et les cultures.

→ Pour aller plus loin

Voir le dossier pédagogique « De l'information... à la propagande », avec articles de presse (sur le thème du racisme) analysés, dans la revue *TDC – Textes et Documents pour la classe* – n° 744 (15-30 novembre 1997), sur « le racisme ».

Centre national de documentation pédagogique www.cndp.fr ou www.sceren.fr

→ Et pour aller encore plus loin retour réflexif : Et le CECR ? Quelles utilisations dans une approche de langue et culture ?